

DEROULEMENTS DES JOURNEES :

Samedi :

- 13h30 : Réunion des directeurs sportifs et du jury des arbitres
14h30 : Départ de l'épreuve en ligne : 14.5 kms * 3 tours + 8.3 km * 7 tours soit 101.6 km
17h00 : Arrivée de la course

Dimanche :

- 9h à 11h30: Contre la montre par équipe sur un circuit de 15.4 kms
11h 30 : Repas des coureurs et officiels à la cantine municipale route de Landivy (rue du Maine)
13h30 : Réunion des directeurs sportifs
14h30 : Départ de l'épreuve en ligne 54 km + 8.3 km * 5 tours soit 95.7 km
18h00 : Remise des récompenses à la mairie de Louvigné du Desert

OFFICIELS :

Organisation : VCS Louvignéen

- Président: Frédéric Renard (06.11.26.28.76)
Vice-Présidents : Patrick Delory (06.74.79.20.92)
Daniel Brault
Secrétaire : Sandrine Guérin
Trésorière : Corentin Chérel
Communication : Rémy Noël

Speaker: Nicolas Lebreton
Informatique : Tiphanie Delory
Photo finish : Tiphanie Delory
Sécurité : Motards et signaleurs
Ambulance : Ambulance Perrin Louvigné

Jury des arbitres :

- Président du Jury : Denis Rault
Arbitres titulaire : Louis Tienvrot et Ludovic Ducloyer
Juge à l'arrivée : Daniel Friteau
Chronomètres : Bernard Denoual et Cédric Denoual

Commissaires moto : Fabrice Menard et Eric Gouya

REGLEMENTATION GENERAL DE L'EPREUVE :

Article 1 : ORGANISATION GENERALE

Epreuve organisée avec le Vélo Club Sportif de Louvignéen, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se déroulera le samedi 10 et dimanche 11 Septembre 2016.

Article 2 : PARTICIPATION

La course est ouverte aux catégories suivantes : 3ème Catégories, Juniors et Pass' Cyclisme. Le minimum de coureurs partants est de 3 et le maximum de 5.

Article 3 : IDENTIFICATIONS DES COUREURS

Les dossards seront fournis par l'organisation sur présentation des licences de l'année 2016. Les concurrents seront dans l'obligation de porter deux dossards.

Article 4 : COMMUNICATION RADIO

Les informations courses seront émises sur le canal 5.

IMPORTANT : Les CB ne seront pas fournis par l'organisation, chaque équipe devra se munir d'une CB.

Article 5 : REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 13h30, à côté de l'abri de bus derrière podium, rue Libération. Les dossards seront à retirer à l'arrêt de bus.

Article 6 : CODE DE LA ROUTE

Les coureurs ainsi que leurs accompagnateurs devront impérativement respecter le code de la route y compris les ronds-points. Les véhicules (officiels, sécurité et équipes), prévus pour suivre la manifestation auront l'obligation de circuler avec leurs feux de croisement allumés.

Article 7 : Véhicules suiveurs

Tous les monospaces et multiplaces de plus de 1.66m sont interdits à l'échelon course. Ils devront se tenir à la dernière place des véhicules techniques.

Le véhicule du médecin de la course suivra le peloton principal et sera positionné à la demande des commissaires derrière le président de jury.

Un véhicule balai suivra les derniers coureurs de la course

Une moto « info » transmettra les informations de la course

Une ambulance assurera les secours au cours de l'épreuve.

Article 8 : DEPANNAGE

L'organisation mettra à disposition un véhicule neutre avec un mécanicien à bord. Les véhicules des équipes pourront également assurer le suivi et le dépannage de leurs coureurs en course. Il ne sera admis qu'un seul véhicule par équipe à l'échelon course. Le dépannage se fera selon le règlement de la FFC

Article 9 : RAVITAILLEMENT

Les ravitaillements seront interdits durant les 50 premiers kilomètres et les 20 derniers de l'étape. Le Président de Jury des commissaires aura autorité de modifier ces critères en fonction des conditions de course et des conditions climatiques.

ARTICLE 10 : DEVIATION

Une déviation sera prévue lors du CLM mais également lors des courses en ligne. Elle se situe au 250 mètres de l'arrivée.

Article 11 : PARCOURS

En cas d'accident ou d'incident risquant de fausser le déroulement de la course, le président du jury des commissaires en accord avec le directeur de course, et après avoir averti le chronométrateur peut décider :

- 1 – De déterminer une neutralisation temporaire de la course.
- 2 – D'annuler une partie de l'épreuve ainsi que de tous les résultats des classements intermédiaires disputés préalablement sur cette partie et de redonner un nouveau départ à proximité du lieu où la course a été interrompue.
- 3 – De conserver les résultats acquis et de redonner un nouveau départ en tenant compte des écarts enregistrés au moment de l'incident.

Article 12 : DELAI COURSE EN LIGNE

Tout coureur arrivant à plus de 12% du temps du vainqueur n'est plus retenu dans le classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres en accord avec l'organisateur.

Article 13 : DELAI CONTRE LA MONTRE

Tout coureur arrivant à plus de 25% du temps du premier se verra refuser le départ pour l'étape en ligne.

Article 14 : CLASSEMENT GENERAL AU TEMPS

Le classement général final sera calculé en ajoutant les temps des trois étapes de chaque coureur.

Article 15 : CLASSEMENT PAR EQUIPE

Le classement par équipe s'obtient par addition des points des 3 premiers coureurs de chaque club.

En cas d'égalité de temps au classement général, c'est la somme des places des 3 premiers coureurs de chaque équipe qui départagera les ex-æquo.

Article 16 : CLASSEMENT POINTS CHAUDS

Six classements points chauds seront disputés :

Samedi :

-KM 14.5 : compte tour 9

-KM 43.5 : Compte tour 5

-KM 60.1: Compte tour 4

Dimanche :

-KM 54.5 : compte tour 5

-KM 70.8 : Compte tour 3

-KM 87.4 : Compte tour 1

Distribution des points : 1er : 5 pts ; 2ème : 3 pts ; 3ème : 1 pt

Au général, le premier aura 30€, le second 20€ et le troisième 10€

En cas d'égalité de points au classement général, c'est le nombre de 1eres places qui départage les coureurs. En cas de nouvelle égalité, c'est la place au classement général individuel au temps qui départagera les ex-aequo.

Article 17 : CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR

Six classements grimpeurs seront disputés :

Samedi :

-KM 31 : Champ Picot

-KM 45.5 : Champ Picot

-KM 82 : La bilheudais

Dimanche :

-KM 10.5 : Moulin d'Ory

-KM 37: La planche

-KM 62.3: La bilheudais

Distribution des points : 1er : 5 pts ; 2ème : 3 pts ; 3ème : 1 pt

Au général, le premier aura 30€, le second 20€ et le troisième 10€

En cas d'égalité de points au classement général, c'est le nombre de 1eres places qui départage les coureurs. En cas de nouvelle égalité, c'est la place au classement général individuel au temps qui départagera les ex-aequo.

Article 18 : CONTROLE ANTIDOPAGE

En cas de contrôle antidopage, l'affichage des numéros de dossards se fera au podium d'arrivée dans les délais impartis par la réglementation FFC. Les coureurs devront prendre connaissance de cet éventuel contrôle avant de quitter la course. Le contrôle aura lieu à la mairie de Louvigné

Article 19 : PENALITES

Les dispositions du présent règlement particulier sont réputées acceptées par les concurrents du seul fait de leur engagement à l'épreuve. Les infractions feront l'objet de pénalité prévues au règlement FFC.

Après-midi :

- Vainqueur de l'étape gerbe et coupe
- Second de l'étape coupe
- Troisième de l'étape coupe
- 1^{er} du VCSL de l'étape coupe
- 1^{er} junior coupe
- 1^{er} pass coupe
- Meilleur Grimpeur gerbe
- Meilleur animateur gerbe

•

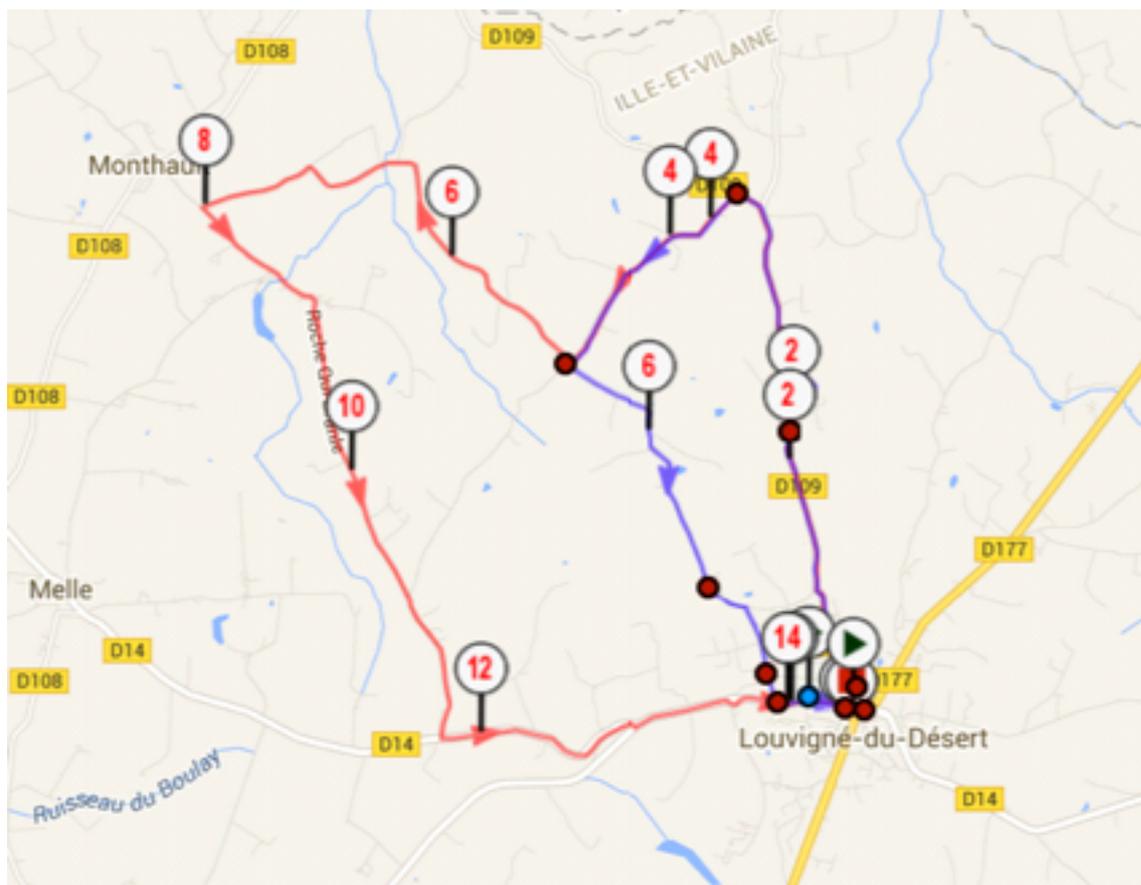
• **LES LAUREATS DES CLASSEMENTS GENERAUX SERONT RECOMPENSÉS A LA MAIRIE DE LOUVIGNE DU DESERT A 18H00.**

- Vainqueur du classement général gerbe, trophée et maillot
- Second du classement général coupe
- Troisième du classement général coupe
- 1^{er} du VCSL du classement général coupe
- 1^{er} Junior du classement général maillot + coupe
- 1^{er} pass' du classement général coupe
- meilleur grimpeur au classement général maillot
- points chauds au classement général maillot
- 1^{ère} équipe au classement général panier garni
- 2^{ème} équipe au classement général panier garni
- 3^{ème} équipe au classement général panier garni

course du samedi 10 septembre 2016 distance 101,600 km

CIRCUIT numéro 1 de 14 ,5 km à faire 3 fois compteur à 10 tour	Km	14 h 30	14 h 30
Départ rue de la libération à Louvigné du désert		Moy 40 km	Moy 38 km
100 m rue du prieuré et rue Patin (église)			
À gauche rue Radigué D109			
à droite rue de st Brice (direction St Martin de landelle)			
Pont de la Crochunais D109 le champ gautier			
la Barre à gauche vers les Mazures vc 7	3,5 km		
Les mazures la croix fleuri à droite vc 9	5,0 km		
Passer goulfair vc9	6,6 km		
bourg de monthault D 5 à gauche en de la côte vers Louvigné vc 10	8,00 km		
prendre à gauche D14 à la galaserie	11,7 km		
Après pierrelée direction le bourg de Louvigné	13 km		
Rond point tout droit le bourg centre ville rue libération			

9	Total première partie (14,5km* 3)	compteur à	14,5 km	PC	14 h 52	14 h 54
	2 ème Passage sur la ligne d'arrivée rue libération à 8	compteur	29 km		15h 14	15 h 18
	Champ Picot		31	MG		
	3 ème passage sur la ligne	compteur à 7	43,5 km			15 h 42
	<u>Circuit numéro 2</u>					
	<u>de 8,300 km à faire 7 fois (58,100 km)</u>					
	rue libération (centre de Louvigné du désert) Passage sur la ligne (voir modificatin au troisième tour)					
	À 100 m à gauche rue du Prieuré et rue Jean Patin (à coté de l'église)- Rue Radiguer, St brice-Pont de la Crochunais					
	Champ Picot		45.5k m	MG		
	D109 tout droit St Martin de Landelles- À la Barre à Gauche					
	VC 7 les mazure et la croix fleuri- VC 9 la côte de la bilheudais					
	VC 15 ZI de la rouillais - et au rond point à gauche rue libération					
	Passage sur la ligne d'arrivée rue libération	compteur à 6	51.8		16H11	16 h 21
	Passage sur la ligne d'arrivée rue libération	compteur à 5	60.1	PC	16H11	16 h 21
	Passage sur la ligne d'arrivée rue libération	compteur à 4	68.4		16H11	16 h 21
	Passage sur la ligne d'arrivée rue libération	compteur à 3	76.7	M G	16 h 25	16 h 35
	après MG LA BILHEUDAIS					
	Passage sur la ligne d'arrivée rue libération	compteur à 2	85		16h 39	16 h 49
	Passage sur la ligne d'arrivée rue libération	compteur à 1	93.3		16H53	17 H 03
	Arrivée en haut de la rue libération totale	Distance	101.6		17 h107	17 h 17

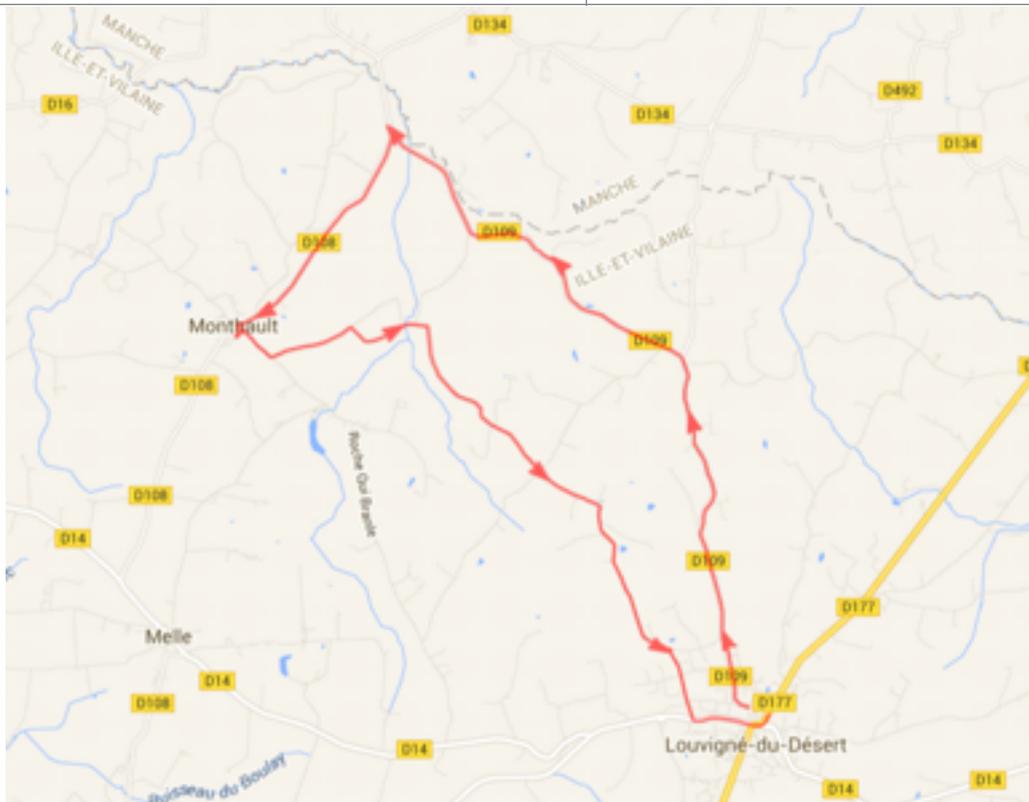


Circuit du contre la montre

Premier départ à 9 h à Louvigné Rue de St Brice - toutes les 3 minutes par équipe de 5

<u>Circuit</u>	<u>Km</u>
Rue de St Brice	0.0
Prendre la D109 le pont de la crochunais vers St Martin de Landelles	
le pont de marche	2.9
l'évenais	4.5

au croisement prendre à gauche Monthault par la D108	6.4
face à l'église de Monthault prendre à gauche vers Louvigné D 5	8.7
prendre à gauche vers le noyer VC 9	9.1
goulfair Vc 9	10.4
monter la côte du mezereais – la croix fleuri –	
la bilheudais	13.0
la rouillais Vc 15 – la gare rue E Deshayes	14.3
au stop à gauche rue de la libération	15.0
l'arrivée rue Libération	15.4



Dimanche 11 septembre 2016

CIRCUIT DE 54,5 KM et 5 TOURS = 95,7 km	KM	TEMPS
Départ Louvigné rue du maine- vers la bazouge	0,3 km	14h30 mn
À droite sur la D14 à l'embranchement vers Pontmain c3	1 km	
Montée le grand pas vers la Bazouge prendre à droite à Chanteil	5,6 km	

Puis D 19 vers la bazouge en montant vers le chêne			
Au chêne à droite vers la Bazouge D109	8,5 km		
Traverser le bourg de la Bazouge vers le moulin d'ory Vc 8	9,7 km		
en haut moulin d'ory		MG	
Direction Louvigné D14 arrivée à Louvigné le centre			
Rue ch De Gaule à droite vers St Hilaire (500 m à gauche)	14,50 km		
Prendre à gauche vers rue St guillaume le clémencais bromorin vc 3			
En haut à gauche C12 vers le pont de marche puis D109 vers st Martin	20,5 km		
Prendre D108 vers Monthault et Mellé			
Au croisement à droite D108 prendre D14 vers st George	28,3		
Arrivée St Georges D105 vers Fougères puis le Ferré D16	32,7 km		
Montée la planche et tous vc 2 jusqu'à D798 axe Fougères- le ferré	37 km	MG	15,30 mn
A Poilly Prendre à gauche vers Fougères au rond point à gauche D15	39,3 km		
Traversé Villamée jusqu'à Gué husson			
À gué husson prendre à gauche vers mellé	46 km		
Arrivée Mellé à droite vers Louvigné D14			
Pirrelée à gauche vers le bourg D14	49		
La gare et rue libération			
Passage sur la fin d'arrivée rue libération	54,5 km	PC	16 h
compte-tour à 5 Circuit final pour 5 tours de 8,3 km soit 41,5km			
Place du prieuré-puis rue J patin- Rue de St brice D 109			
Le pont de marche – la barre à gauche			
La croix fleuri à gauche Vc 9 la bilheudais			
Vc 15 la rouillais puis la gare rue E Deshayes rue libération			
compte tour à 4 après à la Bilheudais MG au	62,5	MG	16h14
km			

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18

Hôpitaux :

Centre Hospitalier de Saint Hilaire du Harcouët
Place de Bretagne
Tel : 02 33 79 44 44
Centre Hospitalier de Fougères
133 Rue Forêt
Tel : 02 99 17 70 00